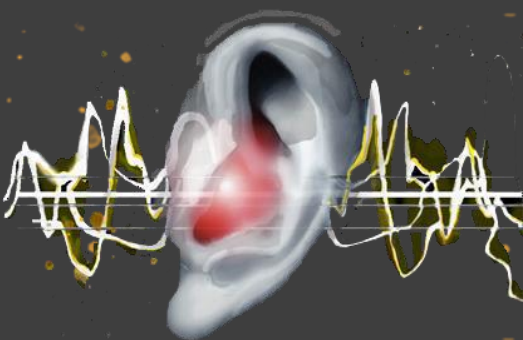




SECTEUR SCOLAIRE SURDITE

Prestations indirectes
aux professionnels
d'élèves présentant une
déficience auditive

ECPS - Centre Compétence Surdit 



DEF D partement de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEO Direction g n rale de l'enseignement
obligatoire et de la p dagogie sp cialis e

Direction p dagogique
ECPS-CCS
Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne

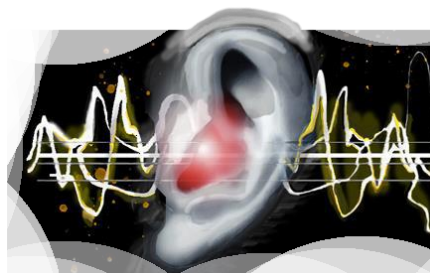
NOS MISSIONS

- ✓ Apporter une expertise spécialisée en déficience auditive auprès des établissements scolaires et des professionnels.
- ✓ Mettre à leur disposition des ressources et outils pédagogiques.
- ✓ Soutenir les besoins éducatifs des établissements scolaires et des professionnels dans la compréhension des besoins spécifiques des élèves sourds ou malentendants.
- ✓ Favoriser des pratiques pédagogiques inclusives adaptées aux réalités de la surdité
- ✓ Contribuer à la construction d'environnements scolaires accessibles et sécurisants.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe qualifiée dans l'intervention scolaire spécialisée, ayant des compétences spécifiques dans le domaine de la déficience auditive, formée de :

- ✓ Enseignants spécialisés diplômés
- ✓ Éducateurs
- ✓ Logopédistes
- ✓ Psychomotriciens
- ✓ Psychologues



NOS PRESTATIONS

- ✓ Informations aux professionnels relatives au déficit auditif ainsi qu'aux conséquences sur le suivi de l'élève dans le cadre de la scolarité
- ✓ Initiation aux moyens de communication spécifiques à la surdité. (Langue des signes française (LSF) et Langue parlée complétée (LPC))
- ✓ Coaching spécialisé et accompagnement des équipes pédagogiques.
- ✓ Observations en classe et analyses de situation.

SAVOIR ET CONNAISSANCES

- ✓ Expertise des différentes formes de déficience auditive et de leurs impacts sur les apprentissages.
- ✓ Maîtrise des stratégies d'accès à la communication et à l'information.
- ✓ Centre de documentation spécialisé et ressources pédagogiques.
- ✓ Veille scientifique et actualisation continue des connaissances.

SAVOIR-ÊTRE

- ✓ Une attention particulière à l'adaptation de l'environnement de l'élève présentant une déficience auditive.
- ✓ Le développement d'attitudes et de connaissances adaptées aux besoins particuliers de l'élève présentant un déficit auditif.

SAVOIR-FAIRE

- ✓ Des accompagnements visant à renforcer les compétences des professionnels intervenant auprès d'élèves présentant une déficience auditive.
- ✓ Des échanges de bonnes pratiques entre professionnels.

Adresse administrative et postale

ECPS & CCS
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne
021 316 54 00
dgeo-dp.eces@vd.ch

L'ECPS & CCS déploie ses prestations au sein des établissements ordinaires et des établissements de pédagogie spécialisée sur l'ensemble du Canton de Vaud.

